

Communiqué de presse

Le projet SIRENE lauréat du prix Ruban Vert pour le développement durable de la pêche

Quimper, le 3 février 2026

La société Laminak Energy est fière d'être lauréat du 7^{ème} Concours du « Ruban Vert », une distinction décernée chaque année par l'association Blue Fish.

Attribué par un jury de professionnels réunis à Lorient, le Ruban Vert récompense une initiative exemplaire intégrant les trois piliers du développement durable : environnemental, économique et social.

Le prix a été décerné au projet SIRENE (*Solution d'Injection d'hydrogène comme additif pour la Réduction Emissions polluantes des Navires de pêchE*) porté par Laminak Energy en collaboration avec le Comité Régionale des Pêches Maritimes et des Élevages Marins de Bretagne et Coprexma. Le projet vise à démontrer le potentiel d'une solution innovante de décarbonation partielle pour les navires de pêche.

Cette technologie peut être déployée sur des navires existants et permet de réduire la consommation de gasoil des navires de pêche tout en diminuant les émissions d'oxydes d'azote (NOx), contribuant ainsi à une pêche plus propre, plus performante et plus responsable. Le projet SIRENE permettra de définir les autorisations requises pour déployer la technologie à bord des navires de pêches français, puis de quantifier ces gains à bord d'un chalutier du Guilvinec.

« Avec SIRENE, notre ambition est de proposer une solution pragmatique de transition énergétique pour la flotte de pêche. Ce prix confirme l'intérêt de solutions immédiatement opérationnelles pour réduire les consommations de carburant et les émissions polluantes, en attendant le déploiement progressif de navires à propulsion décarbonée », déclare Justine Saint Hilaire, chef de projet chez Laminak Energy.

À travers cette distinction, Laminak Energy et ses partenaires réaffirment leur volonté d'accompagner la transition énergétique dans le secteur maritime.

À propos de Laminak Energy

Laminak Energy est une société de conseil en innovation spécialisée dans les énergies renouvelables et la transition énergétique du secteur maritime. Elle accompagne le développement commercial de technologies de décarbonation à fort potentiel, et assure ainsi l'importation ainsi que la distribution exclusive en France de la technologie de décarbonation EcoPro.

À propos du CRPMEM

Établi en 1992 et relevant du Code rural (art.912-1 et suivants), le Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins (CRPMEM) de Bretagne est une organisation professionnelle qui dispose de prérogatives de puissance publique. Ses missions :

- Représenter et promouvoir les intérêts de tous les pêcheurs professionnels bretons, à pied ou embarqués.
- Gérer durablement les ressources halieutiques à travers notamment la délivrance de licences (autorisations de pêcher des espèces déterminées, une cinquantaine au total) et l'encadrement des métiers.
- Apporter un appui scientifique et technique à la planification maritime et aux politiques de préservation de l'environnement marin.

A propos de Coprexma

Coprexma est un bureau d'études en architecture navale. Coprexma conçoit des navires performants et économes en énergie qui façonnent l'avenir d'une navigation maritime durable. Nous proposons des solutions pour optimiser l'efficacité des navires, réduire les émissions et accélérer la transition vers des technologies bas-carbone.

Contact presse :

Jean-Christophe Allo
Laminak Energy - Président
06 38 68 34 07
contact@laminak.energy